

1. Quels engagements concrets prenez-vous pour faire de la participation citoyenne et du soutien à la vie associative locale un pilier de votre projet municipal ?

Depuis 2020, nous avons souhaité donner la parole à l'ensemble des Berruyères et des Berruyers. Naturellement, cette ambition s'est inscrite dans la continuité d'initiatives déjà engagées par mes prédécesseurs, notamment par **Jacques Rimbault** avec les *Rencontres pour Bourges*.

Mais nous avons voulu aller plus loin, en construisant une relation plus horizontale entre la municipalité et les habitants, fondée sur le dialogue, la transparence et la participation.

C'est dans cet esprit que nous avons fait vivre les quartiers à travers la création des **Ruches de quartiers**, qui disposent d'un budget participatif afin de permettre aux habitants de réaliser leurs propositions concrètes. Plusieurs projets ont ainsi vu le jour grâce à cette dynamique citoyenne. Ce fut notamment le cas de la ruche de quartier d'Asnières, qui a organisé le parcours Bascoulard, ou encore de la ruche de quartier de Pignoux, qui a permis l'organisation d'une fête à Lahitolle.

Nous voulons donner la parole à chacune et chacun. C'est pour cela que nous avons également créé une **Assemblée citoyenne**, dispositif innovant en France, qui permet à des habitantes et des habitants tirés au sort de participer à la vie démocratique locale en formulant des avis qui nourrissent et éclairent nos décisions publiques.

Pour le prochain mandat, nous souhaitons poursuivre et approfondir ce travail engagé avec l'Assemblée citoyenne et les Ruches de quartiers. Nous voulons renforcer encore l'action citoyenne, notamment par la création de nouvelles instances de participation et par l'organisation de référendums locaux sur des sujets spécifiques, comme l'avenir du centre-ville et bien d'autres enjeux importants pour notre territoire.

L'engagement envers la vie associative est également essentiel. Malgré la diminution de certains soutiens financiers de l'État, notamment concernant les dispositifs d'adultes relais, nous avons fait le choix de maintenir, et parfois même d'augmenter, les subventions municipales aux associations.

Aujourd'hui, nous voulons aller plus loin encore en intensifiant le soutien municipal au réseau associatif, non seulement à travers les subventions, mais aussi par un accompagnement technique renforcé.

Nous souhaitons également créer un **guichet unique des associations**, afin de simplifier les démarches administratives et de mieux accompagner les bénévoles dans leurs projets. Le futur Maire-adjoint chargé de cette délégation des associations et de l'ESS aura à gérer ce dossier.

Nous valoriserons également l'engagement bénévole grâce à des actions telles que des tables rondes... dans le cadre du temps et en-dehors de la fête des associations.

Il nous apparaît également nécessaire de diversifier les moyens logistiques mis à disposition des associations : toilettes mobiles, tribunes amovibles, bars à eau, et bien d'autres équipements qui facilitent l'organisation d'événements. Dans le même esprit, nous voulons simplifier l'accès aux salles municipales et aux équipements sportifs.

Cet engagement se traduira aussi par des projets structurants, comme la reconstruction du **Hameau de la Fraternité** et la redynamisation du **Hublot**, qui redeviendra un lieu dédié aux associations avec la création d'un pôle associatif pour les quartiers nord.

Sur des sujets spécifiques, comme les associations de protection animale, nous souhaitons également favoriser la mise en réseau et la coopération entre les acteurs engagés.

Car nous en sommes convaincus : sans participation citoyenne, sans engagement associatif, une ville ne peut pas pleinement vivre ni se développer. Ces forces vives sont le cœur battant de notre démocratie locale et de la vitalité de notre territoire.

2. Quels moyens comptez-vous mettre en place pour soutenir une école publique laïque, forte et émancipatrice ? Concernant les établissements privés sous contrat, pensez-vous ou non les financer au-delà des obligations légales (uniquement ce qui relève du pédagogique et des programmes) ?

Aujourd'hui, nous réaffirmons notre soutien plein, entier et sans réserve à une école laïque, publique, gratuite et ouverte à toutes et tous.

Concernant les établissements privés sous contrat, nous ne finançons pas au-delà des obligations légales. Notre priorité reste l'école publique.

Soutenir l'école publique, laïque, indivisible et gratuite, c'est donner aux enseignants, aux parents, aux personnels et aux élèves des conditions de travail dignes et adaptées dans tous les quartiers.

C'est le sens du plan École que nous avons engagé depuis 2020 et que nous souhaitons poursuivre. Ce plan a permis :

- de rénover les bâtiments scolaires ;
- de réaménager et végétaliser les cours d'école ;
- d'augmenter les moyens pédagogiques et numériques ;
- et de réaliser des investissements importants pour moderniser nos écoles.

Mais soutenir l'école publique, c'est aussi enrichir ce qui se passe à l'intérieur de la classe et autour de l'école.

Nous poursuivons et développerons des initiatives essentielles :

- Aux arts les enfants, pour donner dès le plus jeune âge une véritable éducation culturelle ;
- Les petites mains vertes, pour sensibiliser les élèves à l'environnement et au vivant,
- et plus largement toutes les actions éducatives sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

L'école publique émancipatrice que nous défendons doit permettre à chaque enfant de développer toutes ses compétences. Elle doit notamment garantir l'apprentissage de la nage : tous les enfants doivent savoir nager. Elle doit aussi accompagner les enfants dans l'apprentissage du vélo, afin de favoriser l'autonomie, la mobilité et les pratiques sportives.

Mais l'école ne peut pas tout faire seule. Une école publique forte et émancipatrice doit s'appuyer sur des services publics locaux solides et accessibles.

C'est pourquoi nous proposons :

- de rendre les bibliothèques gratuites, afin que chaque enfant et chaque famille puissent accéder librement aux livres et au savoir ;

- de créer un Pass Jeunes, pour permettre à tous les enfants et adolescents d'accéder au sport, à la culture, au patrimoine et à la vie locale.

Parce que l'éducation ne s'arrête pas aux portes de l'école, nous voulons construire un véritable écosystème éducatif, où la culture, le sport, la nature et la citoyenneté participent pleinement à l'émancipation de chaque jeune.

3. En complément, comptez-vous développer des actions éducatives ou de formation sur votre territoire, pour tous et tout au long de la vie ? Si oui, lesquelles et comment ?

Le développement d'actions éducatives et de formation pour toutes et pour tous, tout au long de la vie, constitue un enjeu essentiel pour notre territoire. Aujourd'hui, nous avons la chance de pouvoir compter sur des organisations telles que l'Université populaire du Berry, qui permettent d'aborder de nombreux sujets et de s'adresser à l'ensemble des habitantes et des habitants, quels que soient leur âge, leur condition ou leurs origines. Ces initiatives doivent être soutenues et amplifiées.

Dans ce cadre, nous devons bien sûr continuer à travailler sur l'école publique, pilier de notre République, mais également sur l'enseignement supérieur. Celui-ci doit être renforcé au bénéfice des jeunes de notre département. À ce titre, il est nécessaire de développer à Bourges un pôle universitaire de proximité et d'excellence autour de plusieurs axes stratégiques : la santé, la gestion des risques et l'industrie de défense, qui constituent des atouts majeurs de notre territoire.

Il est notamment essentiel de **doubler les voies d'accès aux études de santé à Bourges**, afin de renforcer les chances de réussite des étudiants et de contribuer à la formation de professionnels dont notre territoire a tant besoin.

Dans le même esprit, nous devons soutenir la restructuration du **pôle de formations sanitaires et sociales de Turly**, garantir le rayonnement et l'excellence des établissements d'enseignement supérieur berruyers ainsi que de leurs laboratoires de recherche, et accompagner le développement des initiatives structurantes pour l'avenir.

Cela passe notamment par :

- le renforcement du **Campus Pyro**, en consolidant ses liens avec les entreprises et les établissements universitaires ;
- le développement de formations dans le domaine de la **cybersécurité**, afin de répondre aux besoins des entreprises et des filières industrielles ;
- l'accompagnement du développement de l'**INSA** sur notre territoire ;
- la consolidation de l'émergence d'un pôle d'enseignement supérieur autour du **lycée agricole** ;
- et le soutien à l'ambition et au rayonnement de l'**École nationale supérieure d'art**.

L'enseignement supérieur doit également être accessible **à tout âge**. La formation ne doit pas être réservée à une période de la vie. Chacune et chacun doit pouvoir bénéficier d'opportunités de formation, notamment dans le cadre de reconversions professionnelles ou d'évolutions de carrière. Nous devons ainsi travailler avec les institutions de l'enseignement supérieur afin de développer davantage de dispositifs de **formation continue**, adaptés aux besoins des habitants et des entreprises.

Plus globalement, au-delà des politiques classiques de l'éducation primaire, secondaire et supérieure, nous souhaitons développer **une véritable politique éducative territoriale**.

Celle-ci doit permettre d'assurer la cohérence des actions menées, d'ajuster l'offre éducative aux besoins réels des habitants et d'améliorer la qualité des temps éducatifs tout au long de la vie.

L'enjeu est donc de réfléchir à la manière dont nous organiserons ces actions et au cadre que nous souhaitons leur donner. De nombreuses initiatives existent déjà et doivent être valorisées. Ainsi, les services municipaux, avec le Conservatoire du Pélargonium, proposent par exemple des temps de découverte et de sensibilisation à la botanique. De son côté, le CCAS développe des actions de formation, de culture et d'éducation à destination des aînés.

Ces initiatives montrent que l'éducation ne s'arrête pas à la porte de l'école. Notre ambition est de **créer une véritable continuité éducative à tous les âges de la vie**, en renforçant les passerelles entre les institutions, les associations, les établissements d'enseignement et les services publics.

Améliorer cette continuité éducative, c'est permettre à chacune et à chacun de continuer à apprendre, comprendre et s'émanciper tout au long de sa vie. C'est aussi renforcer la cohésion sociale et préparer l'avenir de notre territoire.

4. Comment comptez-vous accompagner l'éducation au numérique et aux médias tout au long de la vie (garantir l'accès aux droits, lutter contre la fracture numérique, encourager l'esprit critique) ?

Aujourd'hui, le numérique est partout. Nous devons appréhender les différents effets et conséquences que cette évolution entraîne. En 2025, l'ARCEP indiquait que « près de trois personnes sur quatre consacrent plus de deux heures par jour aux écrans, et une sur quatre plus de cinq heures. En moyenne, ce temps d'écran s'élève à environ quatre heures, soit un quart du temps éveillé ».

Face à cette réalité, nous devons relever deux défis majeurs : lutter contre l'illectronisme et protéger les différents publics des excès possibles du numérique, notamment ceux liés aux réseaux sociaux.

Cela est essentiel car l'éducation numérique est devenue un enjeu majeur pour garantir l'égalité d'accès aux droits, développer l'esprit critique et permettre une participation citoyenne réelle.

Nous avons un rôle à jouer pour accompagner les habitants dans leur utilisation d'internet, y compris dans des démarches simples de la vie quotidienne, comme les démarches administratives, qui se font aujourd'hui en majorité en ligne. Dans le même temps, nous devons protéger les plus jeunes en limitant la surexposition aux écrans et en développant des pratiques numériques plus équilibrées.

Nous devons également veiller, dans le fonctionnement même de la mairie et de l'agglomération, à travailler avec des acteurs du numérique plus éthiques, respectueux des données et de l'intérêt général.

Pour les six années à venir, nous ne partons pas de rien. Des conseillers numériques ont été déployés au sein du CCAS afin d'accompagner les habitants. Des ateliers sont ainsi proposés, notamment pour les personnes âgées, afin de prévenir les situations d'illectronisme et de favoriser l'autonomie numérique.

Depuis 2023, à une échelle plus large, l'agglomération a également mis en place des conseillers numériques. Leur aide peut prendre la forme d'un accompagnement individuel ou d'ateliers

collectifs autour de différents thèmes : démarches administratives (emploi, social, enfance, santé), découverte de l'environnement informatique, prise en main de son smartphone, ou encore sécurité numérique.

Dans les bibliothèques et les centres sociaux, nous devons renforcer l'accompagnement des familles et des seniors afin qu'ils puissent mieux maîtriser les usages du numérique et en faire un outil utile plutôt qu'une source d'exclusion.

La question de l'accessibilité est également centrale. Des actions ont déjà été engagées et doivent être amplifiées pour que les services numériques de la ville et de l'agglomération soient pleinement adaptés aux personnes en situation de handicap. Le site internet de la ville répond déjà à la norme W3C, permettant l'accès à des personnes en situation de handicap, mais nous devons aller plus loin pour garantir une accessibilité réelle et universelle.

Nous devons également encourager les coopérations locales entre les acteurs de l'éducation populaire, de la santé, du sport et de l'éducation afin de construire une véritable culture de l'usage raisonné des écrans dès le plus jeune âge. L'objectif est d'aider les enfants, les jeunes et leurs familles à comprendre les effets du numérique, à en maîtriser les usages et à développer des pratiques équilibrées.

Dans cette perspective, plusieurs orientations doivent guider notre action :

- Faire de l'éducation aux médias et à l'information une composante centrale du projet éducatif local ;
- Appuyer les initiatives associatives et citoyennes qui contribuent à développer l'esprit critique face aux contenus numériques, aux réseaux sociaux et aux mécanismes de manipulation de l'information.
- Intégrer dans les politiques d'achat public et dans les appels à projets une attention particulière aux solutions numériques éthiques, ouvertes et souveraines.

5. Quelle culture comptez-vous promouvoir ? Comment comptez-vous lever les barrières psychologiques et sociales pour l'accès de tous à la culture ?

Depuis 2020, l'ambition culturelle de la Ville de Bourges repose sur une conviction simple mais exigeante : la culture doit être accessible à toutes et à tous, quels que soient l'âge, l'origine sociale, le lieu de vie ou les ressources. Dans un contexte marqué par la montée des inégalités et par l'éloignement croissant d'une partie de la population des institutions culturelles, la municipalité a fait le choix de placer la démocratisation culturelle au cœur de son action publique.

Cette orientation ne relève pas d'une simple déclaration de principe. Elle s'est traduite par des décisions concrètes visant à lever les obstacles qui freinent l'accès à la culture. Ces obstacles sont multiples : économiques, géographiques, sociaux, mais aussi liés aux habitudes de vie et aux rythmes quotidiens.

C'est dans cet esprit qu'a été engagée une transformation profonde des équipements culturels municipaux. La rénovation de la médiathèque Médiathèque Leïla Slimani s'est accompagnée d'une extension significative des horaires d'ouverture, avec une ouverture le lundi et une fermeture plus tardive le samedi, afin de mieux répondre aux contraintes des actifs, des étudiants et des familles monoparentales. Parallèlement, la politique tarifaire a été repensée afin de lever les barrières financières : l'abonnement annuel aux médiathèques a été ramené à 12 euros, contre 20 à 30 euros auparavant. Cette mesure a permis d'augmenter de près de 40

% le nombre d'abonnés en seulement deux ans, confirmant que le prix demeure un facteur déterminant dans l'accès aux pratiques culturelles.

La démocratisation culturelle passe également par l'éducation artistique et culturelle, considérée comme un levier essentiel pour réduire les inégalités dès le plus jeune âge. Le programme **Aux Arts les Enfants**, doté de 25 000 euros annuels, permet ainsi à plus de 3 000 élèves des écoles berruyères de bénéficier d'interventions d'artistes professionnels directement dans les établissements scolaires. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus globale, reconnue par la labellisation de Bourges comme **Ville 100 % Éducation Artistique et Culturelle** par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale.

Deux classes à horaires aménagés viennent compléter ce dispositif : l'une consacrée au théâtre au collège du Grand Meaulnes, l'autre dédiée à la musique à l'école Beaumont. Elles offrent à une cinquantaine d'élèves particulièrement motivés la possibilité de développer une pratique artistique approfondie, conciliant excellence pédagogique et ouverture culturelle.

À travers ces actions, la municipalité poursuit un objectif clair : faire de la culture non pas un privilège réservé à quelques-uns, mais un bien commun partagé par tous les habitants. Car permettre à chacun d'accéder aux œuvres, aux pratiques artistiques et à la création contemporaine, c'est aussi renforcer l'égalité des chances, nourrir l'esprit critique et consolider le socle démocratique de notre société.

Pour les années qui viennent, afin que la culture soit pleinement **celle de toutes et de tous**, nous souhaitons poursuivre et amplifier cette ambition autour de trois priorités.

Notre ambition est donc de lever les barrières économiques, sociales et psychologiques qui éloignent encore trop d'habitants de la vie culturelle. Nous mettrons en place la gratuité du réseau des bibliothèques, afin que chacun puisse accéder librement aux livres, aux ressources numériques, aux espaces de travail et aux animations culturelles.

Nous garantissons également à tous les enfants un accès effectif à l'éducation artistique et culturelle. Cela passera par le renforcement des bourses culturelles, le développement des actions dans les centres de loisirs et l'amplification du programme Aux Arts les Enfants.

Pour rapprocher encore davantage la culture des habitants, nous construirons une médiathèque dans les quartiers Nord. Dans le même esprit, Le Hublot sera transformé en équipement culturel partagé avec les associations, afin d'offrir aux acteurs locaux des espaces pour créer, répéter, exposer et rencontrer le public. La vitalité culturelle de la ville repose largement sur son tissu associatif : c'est pourquoi nous continuerons à faire vivre et soutenir le réseau associatif culturel, artistique et patrimonial, en valorisant les initiatives locales et en facilitant l'accès aux lieux et aux moyens de création.

Sur le côté bâtementaire, nous engagerons également la rénovation du Muséum d'histoire naturelle de Bourges, afin d'en faire un lieu de découverte scientifique et pédagogique moderne, attractif pour les familles, les scolaires et les visiteurs. Néanmoins, la culture ne doit pas seulement vivre dans les équipements : elle doit aussi se déployer dans l'espace public et dans le quotidien des habitants.

Nous animerons la ville tout au long de l'année en créant quatre saisons culturelles, afin que chaque période de l'année soit marquée par des rendez-vous artistiques et festifs accessibles à tous. Nous développerons également des parcours de découverte thématiques – artistiques, patrimoniaux ou historiques – en veillant à leur promotion durable et à une signalétique visible

et accessible. Ces parcours permettront aux habitants comme aux visiteurs de redécouvrir la ville autrement.

Nous encouragerons et accompagnerons les arts urbains, en développant des espaces dédiés, des commandes publiques et des résidences d'artistes dans l'espace public. Ces formes d'expression contemporaines contribuent à renouveler le regard sur la ville et à toucher des publics qui ne fréquentent pas toujours les lieux culturels traditionnels.

Plus largement, nous voulons faire de l'espace public un lieu de création, de rencontre et de partage artistique, où chacun peut découvrir une œuvre, assister à une performance ou participer à une expérience culturelle. En rapprochant la culture des habitants, nous contribuerons à faire tomber les barrières symboliques qui peuvent encore empêcher certains de franchir les portes des lieux culturels.

6. Comment comptez-vous promouvoir les activités physiques et sportives pour tous ?

Pour promouvoir une politique sportive inclusive et égalitaire, nous maintiendrons un soutien municipal fort aux clubs sportifs locaux. Les accompagner dans leur développement suppose à la fois la modernisation des équipements (notamment comme cela a été fait à Brivot), le renforcement du soutien à l'encadrement et la pleine reconnaissance de leur rôle social et éducatif. Dans le même esprit, Bourges doit poursuivre et amplifier son engagement dans l'accueil d'événements sportifs à rayonnement national et international, qui permettent au plus grand nombre de découvrir le sport sous toutes ses formes, de susciter des vocations et de partager des moments collectifs fédérateurs.

Cette politique passe également par un investissement dans les équipements structurants et l'apprentissage des pratiques fondamentales. Un plan « Savoir nager » doit ainsi permettre à chaque enfant d'acquérir les compétences essentielles en matière de natation. Dans cette perspective, le centre nautique doit redevenir un véritable équipement familial, en développant autour des bassins de nouveaux espaces de jeux, de détente et d'activités accessibles à toutes les générations.

Pour encourager une pratique plus libre et plus large du sport, il est aussi nécessaire de développer des « créneaux libres » dans les équipements sportifs municipaux. Ceux-ci permettront aux habitants, et en particulier aux jeunes et aux publics éloignés des clubs, de pratiquer une activité sportive sans contrainte d'inscription ou de licence.

Enfin, la ville doit encourager la pratique sportive dans l'espace public en organisant dans tous les quartiers des séances de sport en plein air, gratuites et ouvertes à toutes et tous. En lien avec les associations, les éducateurs sportifs et les acteurs de santé, ces rendez-vous réguliers pourraient proposer des activités variées dans les parcs et les espaces publics. Il faut également favoriser le sport sur ordonnance.

Ces actions doivent s'accompagner d'une attention particulière au sport adapté et à l'amélioration de l'accessibilité d'équipements pour les personnes en situation de handicap.

Faire du sport un droit réellement accessible à chacun, c'est aussi faire du sport un vecteur d'inclusion, de santé et de cohésion sociale.

7. Comptez-vous favoriser l'accès à la mobilité et aux vacances pour tous les enfants et jeunes ? Si oui, comment ?

Oui, nous voulons faire du droit à la mobilité et aux vacances une priorité claire de notre projet pour Bourges.

Le droit aux vacances est inscrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant. Pourtant, chaque année, trop d'enfants berruyers ne partent pas, ne découvrent pas d'autres horizons, ne vivent pas ces expériences collectives qui construisent l'autonomie, la confiance en soi et l'ouverture aux autres.

D'abord, nous créerons un dispositif "Vacances pour toutes et tous". Nous travaillerons au développement de l'offre des accueils de loisirs, notamment pendant les vacances scolaires, en portant une attention particulière aux quartiers les plus fragiles et aux zones moins dotées. À Bourges, cela suppose aussi de renforcer les activités de proximité : travailler avec les PRJ, investir davantage des lieux comme la plage du Val d'Auron et les espaces naturels, proposer des animations culturelles, sportives et environnementales accessibles.

Notre ambition est qu'à Bourges, aucun enfant ne soit privé de vacances pour des raisons financières ou sociales. Faire des vacances un bien commun, accessible à toutes et tous, c'est investir dans l'égalité, dans l'éducation et dans l'avenir.

8. Quelle place accordez-vous à la transition écologique dans votre programme ? Quelles mesures écologiques prioritaires comptez-vous mettre en place ?

La transition écologique est au cœur de notre projet pour les années à venir. Elle n'est pas une politique parmi d'autres : elle irrigue l'ensemble de nos décisions publiques, parce que l'adaptation au changement climatique est l'un des grands défis auxquels nos villes doivent répondre.

Depuis 2020, nous avons déjà engagé des actions concrètes. Nous avons organisé les Assises des Marais afin de mieux protéger ces milieux naturels essentiels, lancé la plantation de 10 000 arbres, créé des permis de végétaliser pour permettre aux habitants de se réappropriier la nature en ville, modernisé l'éclairage nocturne pour réduire la consommation énergétique et la pollution lumineuse, développé des centrales photovoltaïques et renforcé la protection des captages d'eau potable.

Mais nous devons aller plus loin pour les six prochaines années. Notre ambition est de faire de la transition écologique un levier d'amélioration concrète de la qualité de vie.

D'abord, nous voulons renforcer la ville nourricière. Cela passera par la création d'une légumerie, le développement du maraîchage partagé, l'installation de fermes urbaines et un soutien renforcé aux circuits courts afin de rapprocher production et consommation.

Ensuite, nous voulons adapter la ville aux fortes chaleurs. Dans chaque quartier, nous créerons de véritables cœurs de quartier végétalisés avec des îlots de fraîcheur accessibles à tous. Nous poursuivrons la plantation de 10 000 arbres supplémentaires, développerons des forêts urbaines, créerons des oasis de fraîcheur naturelle et favoriserons la désimperméabilisation des sols afin de faciliter l'infiltration des eaux de pluie.

La protection de la biodiversité sera également renforcée, car la nature en ville est une alliée essentielle face au changement climatique.

Enfin, nous accélérerons la transition énergétique. Nous lancerons un second Plan Climat, développerons les panneaux solaires sur les bâtiments publics et transformerons certaines friches urbaines en centrales photovoltaïques afin de produire localement une énergie renouvelable et décarbonée.

Notre conviction est simple : la transition écologique doit être concrète, locale et bénéfique pour tous. Elle doit à la fois protéger notre environnement, améliorer le cadre de vie des habitants et préparer notre territoire aux défis climatiques des décennies à venir.

9. Comment comptez-vous associer les jeunes à la décision publique et reconnaître leur capacité d'initiative ?

Associer les jeunes à la décision publique suppose d'abord de reconnaître pleinement leur capacité à agir et à proposer. Nous souhaitons ouvrir de véritables espaces de participation qui leur sont destinés, avec la création d'un conseil municipal des jeunes à Bourges.

Par la suite, il sera possible d'étudier leur présence au sein de groupes de travail ou de commissions municipales, afin qu'ils puissent formuler des propositions et porter des initiatives utiles pour leur territoire. Des rencontres régulières entre jeunes engagés et élus locaux devront également être organisées pour favoriser le dialogue, la co-construction des politiques publiques et une meilleure prise en compte de leurs attentes.

Il est aussi essentiel de reconnaître et de valoriser les différentes formes d'engagement des jeunes. À Bourges, nous souhaitons réinventer notre politique jeunesse à partir de l'étude commandée auprès de Jeudevi. Il s'agit d'accompagner les projets portés par les jeunes, tant dans leur définition que dans leur financement.

Nous voulons également encourager l'engagement à travers des chantiers participatifs jeunes.

Enfin, permettre aux jeunes de s'engager dans la vie publique suppose de garantir les conditions concrètes de leur émancipation. À Bourges, nous devons agir pour améliorer l'accès au logement, à l'emploi, à la mobilité, à la culture et aux loisirs. Il nous faut également développer des politiques de prévention en matière de santé mentale, en partenariat avec les associations et les professionnels, et garantir des espaces d'écoute et de parole pour les jeunes, notamment face aux enjeux de harcèlement. En créant ces conditions, Bourges peut faire de sa jeunesse une véritable force citoyenne, capable de contribuer activement à la vie démocratique et à l'avenir du territoire.

10. Vous engagez-vous à garantir dans votre commune l'expression de toutes les opinions, avec pour seule limite le respect de la loi républicaine ? Et à ne pas soumettre votre éventuel soutien aux associations à une adhésion aux orientations de la municipalité, mais au seul intérêt de leurs actions et projets ?

Ma liste et moi-même nous engageons avec la plus grande détermination à garantir l'expression libre et pleine de toutes les opinions, dans le cadre du respect strict de la loi

républicaine. Nous considérons que la diversité des idées et des points de vue est une richesse, un pilier fondamental de la démocratie locale, et qu'elle doit pouvoir s'exprimer sans crainte ni entrave.

Mon soutien aux associations sera toujours guidé par un principe clair et simple : l'intérêt concret et réel des actions et des projets qu'elles portent. Ce critère, unique et impartial, sera le seul à déterminer notre appui, car ce sont les résultats, l'impact sur le bien commun et la valeur des initiatives pour notre territoire qui doivent primer. Nous croyons fermement que chaque projet mérite d'être évalué à l'aune de son apport à la collectivité et à la vie citoyenne, et non en fonction d'affinités ou d'appartenances.